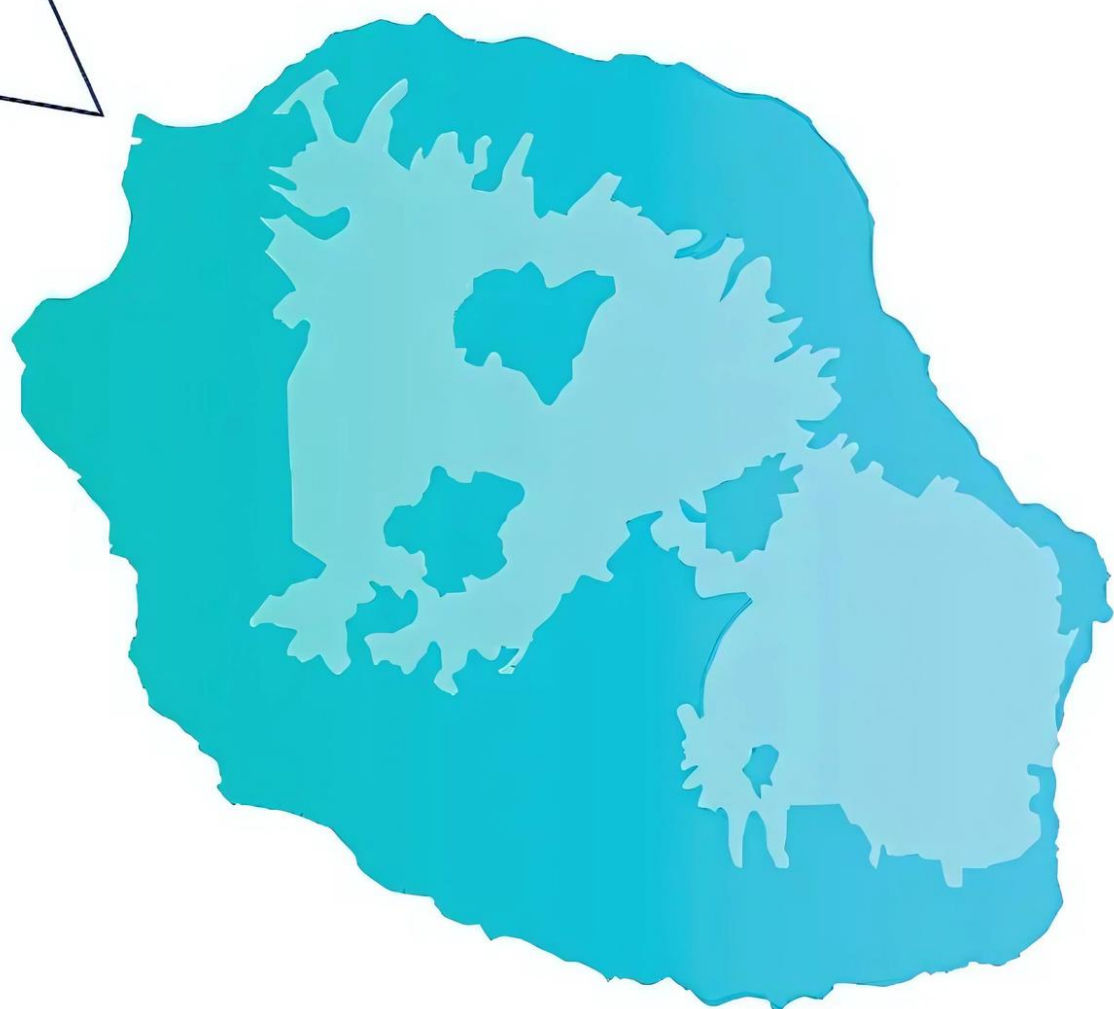




Mener un projet global d'adaptation de la ville ultra-marine au changement climatique

Rencontres Nationales ACV 2024





Monsieur le Maire de Le Port :
Olivier HOARAU



Chef de projet Action Cœur de Ville :
Loïc MOUNIAMA-MOUNICAN

Intervenants :



Changement climatique

Adaptation

Ville ultra marine

Territoires ultra-marins = Territoires résilients

- ➔ Relever les défis majeurs
Transitions climatique,
démographique, économique
- ➔ Zones tropicales touchées en
priorité par le réchauffement de
notre planète
50% de la population mondiale
vivra en milieu tropicale d'ici à
2050
- ➔ Recherche d'adaptation et
d'équilibre avec notre milieu,
notre climat, nos risques et
notre culture



LA REUNION : Territoire d'Innovation et d'Expérimentation

La Réunion est un territoire d'exploration, qui porte des projets incroyablement féconds et stimulants et des lieux d'apprentissage (Ecole d'Architecture, Ecole d'ingénieurs, laboratoire et Universités)

La Réunion peut être une source d'inspiration à travers :

- ➔ les réalisations architecturales bioclimatiques
- ➔ les stratégies d'aménagement en milieu urbain , gestion de l'eau, gestion de la chaleur, gestion de la ventilation,

En mesure de montrer une voie nouvelle en matière d'aménagement et de construction.

Les expérimentations de constructions bioclimatiques sont surtout en mesure de faire Ecole dans l'hémisphère Nord à l'heure du changement climatique.





Ville du Port histoire et ambition

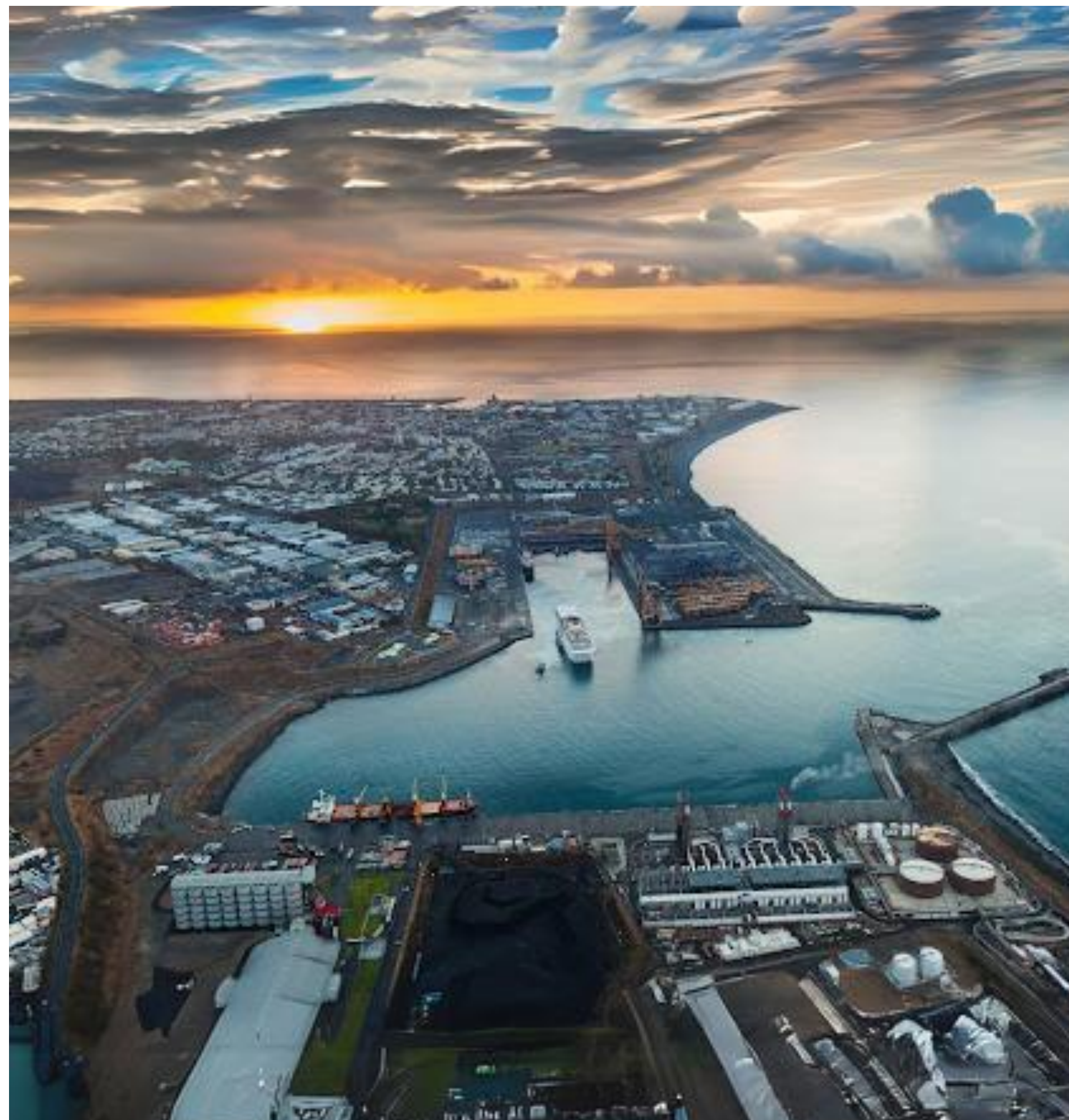
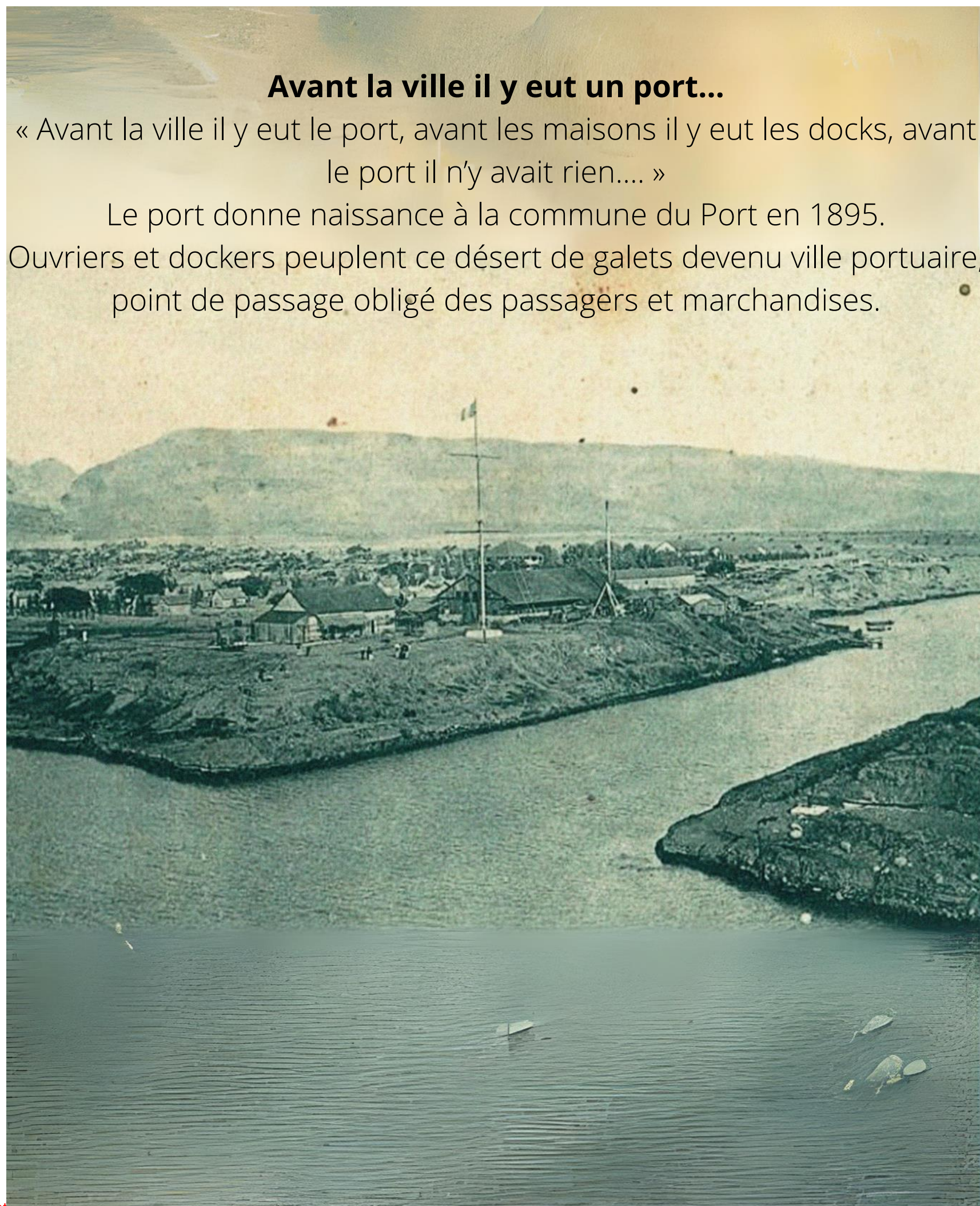


Avant la ville il y eut un port...

« Avant la ville il y eut le port, avant les maisons il y eut les docks, avant le port il n'y avait rien.... »

Le port donne naissance à la commune du Port en 1895.

Ouvriers et dockers peuplent ce désert de galets devenu ville portuaire, point de passage obligé des passagers et marchandises.





1 662
hectares

33 351
habitants

3 160
logements
(dont 57% sociaux)

19 393
emplois

47
M² d'espaces verts /
hab



25

% de la population
se situe en
périmètre ACV

450

nouveaux logements

420

locaux
commerciaux

12

% de vacance
commerciale
(18% en 2020)

1971 - Schéma directeur d'urbanisme

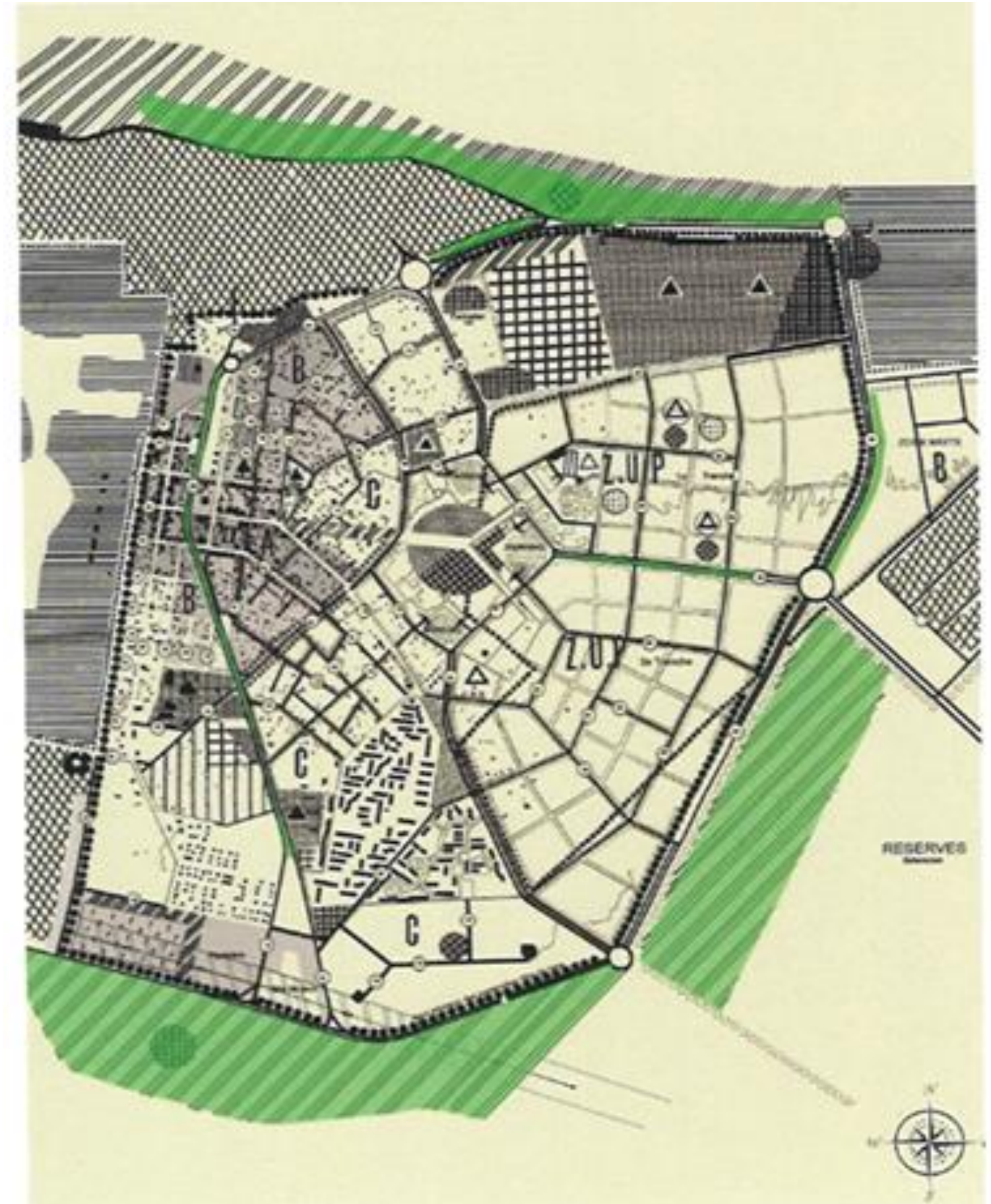
Fondement d'une politique visionnaire

Le Conseil municipal considère que la population du Port qui doit y vivre et y travailler en permanence doit avoir droit :

- à la ville,
- à la nature, et en particulier à la mer,
- à un logement décent,
- à la formation scolaire, professionnelle et culturelle,
- aux loisirs.

Ce droit collectif de toute la population doit être la base permanente de toutes les préoccupations et de tous les choix du Conseil municipal. »

Extrait de la délibération - du Conseil municipal de Le Port - Plan d'urbanisme directeur - décembre 1971



2024 - L'écologie urbaine : une réponse aux enjeux d'adaptation au changement climatique pour Le Port

➡ Problématiques sociales, économiques et environnementales
difficultés pour se loger, pour trouver un emploi, pour se déplacer, pour trouver une place dans une société plus inclusive et solidaire

➡ Projets d'aménagement et de développement visent à répondre aux besoins essentiels avec une attention et sensibilité toujours renouvelées sur les impacts environnementaux





La stratégie portoise

Une ville
jardin

Une ville
économe

Une ville
mobile et
accessible



La stratégie portoise

Une ville
jardin

Fil Vert

Une ville
économe

Une ville
mobile et
accessible

Une ville
jardin

Le Fil Vert

Le projet « Fil vert » est décliné sur tout le territoire portois en un programme d'aménagement des espaces de nature existants et à venir.

➔ renforcer l'identité de ville verte

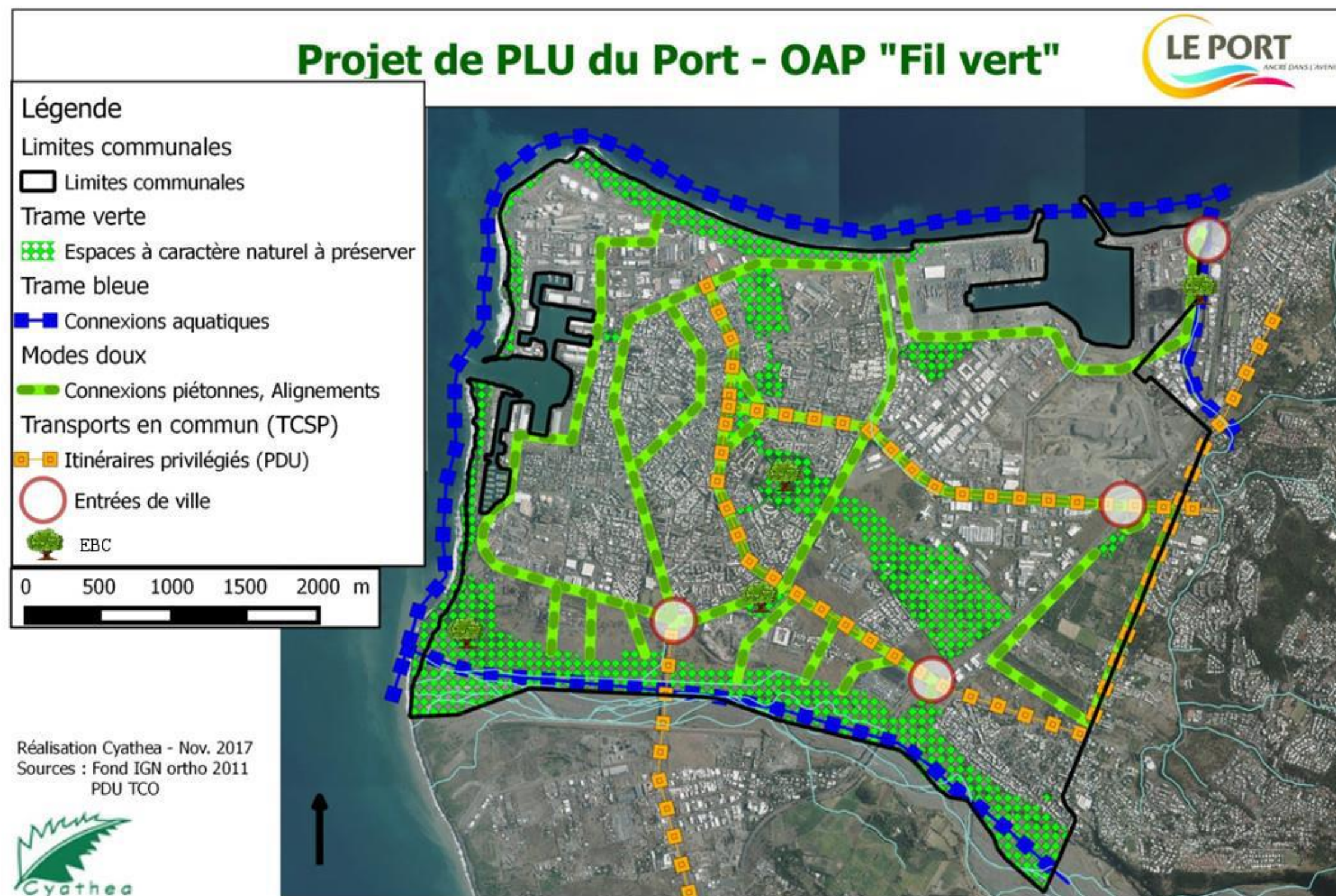
➔ apporter un meilleur confort et une meilleure accessibilité aux Portois

➔ lieux de qualité, de convivialité, de confort urbain qui atténuent la densité de l'urbanisation

Le programme pluriannuel d'investissements « Fil Vert inter quartiers » :

- sur 20 ans
- évalué à près de 30 millions d'euros.

L'objectif est de faire baisser la température de la ville de 3°.



Une ville
jardin

Le Fil Vert

Focus : Le Parc Boisé

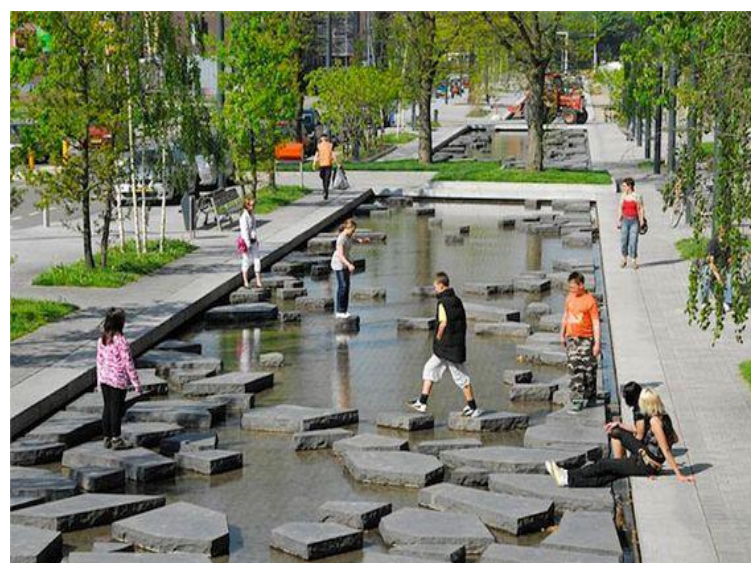


Une 1^{ère} tranche opérationnelle de 4 millions d'euros a été achevée en 2022. Elle portait notamment sur :

- La sécurisation du site avec la mise en place d'une clôture ceinturant l'ensemble du parc ;
- La modernisation des cheminements piétons et vélos ;
- La réalisation d'une aire de jeux basée sur le thème de l'eau ;
- La modernisation des réseaux d'éclairage public, arrosage, etc. ;
- La réhabilitation des sanitaires ;
- La mise en place d'une signalétique spécifique.



17 hectares en plein cœur de ville créé dans les années 70, a été entièrement aménagé et planté (avec plus de 2 200 arbres aujourd'hui).



Rivière urbaine – des exemples inspirants pour le requalification du bassin du Parc Boisé

Le programme se poursuit avec les études et la réalisation d'une 2^{ème} tranche de travaux liée principalement à la restructuration du bassin existant en « rivière pied dans l'eau »



Une ville
jardin

Le Fil Vert

Focus : Les espaces publics du centre-ville



Relocalisation du Marché Forain de l'Oasis - 2023



Création du square de Lyon – ZAC du Mail de l'Océan - 2024



Piétonnisation du bas de la rue François de Mahy - 2023



Requalification du parvis du Grand Marché – 2024/2025

Une ville
jardin

Le Fil Vert

Focus : Transplantation des arbres

300 arbres ont été transplantés en un peu plus de 2 ans.
Expertise reconnue et sollicitée par d'autres communes.



Agents communaux en opération de transplantation





La stratégie portoise

Une ville
jardin

Une ville
économe

- De ses ressources naturelles (VETSSE)
- De ses espaces

Une ville
mobile et
accessible

Une ville
économe

Préservation des ressources naturelles

Focus : projet VETSSE

Valorisation des Eaux usées Traitées en Sortie de Station d'Épuration
Ressources en eau potable de la commune sous tension :

- ✓ Tissu industriel développé
- ✓ Présence d'une zone agricole
- ✓ Remontée du biseau salé

Données de consommation :

- ✓ 58% domestique,
- ✓ 16% municipaux
- ✓ 14% industriel (2 500 à 3500 m³/j)
- ✓ 12% espaces verts (≈ 2 800 m³/j, 1 Mm³/an)

Cible du projet

Estimé à 19M€ en 2015
Traitement par Osmose
Inverse et chloration de l'eau
traitée en sortie de STEP



Historique du projet :

- Projet en réflexion depuis une trentaine d'années
- Projet autorisé en 2018 mais dispositions techniques trop contraignantes excluant toute une partie du territoire
- Reprise du projet grâce aux évolutions réglementaires récentes (Arrêté du 14 décembre 2023)



Calendrier :

- **2024 : Prestation AMO en cours**
 - Cadrage réglementaire
 - Evaluation sanitaire
 - Etudes technico-économiques (MàJ)
- **2025** : Dépôt du dossier de demande d'autorisation d'exploiter et choix du mode de gestion
- **2026 – 2029** : Travaux et mise en service au fil de l'eau

Une ville
économique

Renouvellement urbain

Focus : EcoQuartier Mail de l'Océan



Opération Maputo de 25 LLI



Opération Sumba 32 LLS et Palaos 25 PLS

La ZAC du « Mail de l'Océan » concerne 3,6 hectares de terrain en centre-ville. Ce périmètre entièrement bâti et habité auparavant, est destiné à accueillir 350 logements à terme (dont 82 livrés début 2025) au sein de résidences allant du R+3 au R+7.

Cette densification reste modérée et a été revue à la baisse par rapport à la programmation initiale en y intégrant d'avantage d'espaces publics.

Conception bioclimatique tropicale :

Les constructeurs souhaitant intervenir dans l'opération ont l'obligation de respecter des objectifs de qualité environnementale pour dans la conception des bâtiments et des extérieurs mais aussi de maîtrise de l'énergie.

Notamment,

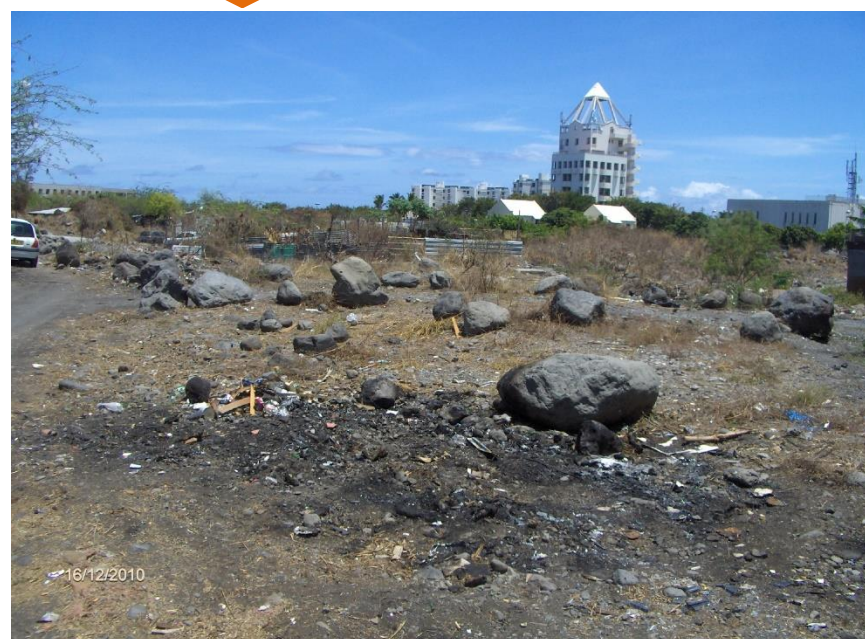
- Les bâtiments doivent répondre aux critères PERENE (Performance énergétique des bâtiments);
- L'eau chaude doit être produite par des chauffe eau solaires ;
- Les logements et les bureaux réalisés doivent être traversant pour favoriser la ventilation naturelle ;
- Les eaux de pluies devront être récupérées et rejetées sur la parcelle ;
- 20% à 30% de la surface de la parcelle minimum doit être perméable.



Une ville
économe

Requalification de friches urbaines (polluées)

Focus : Campus Paul Vergès



Site pollué au plomb et occupé par un bidonville de 83 familles



Jardin de l'Oasis créé en 2023 au cœur du campus



Campus actuellement en construction voué à accueillir des établissements d'enseignements supérieurs et de formation (notamment la nouvelle école d'architecture de La Réunion), une résidence étudiante et des services

Une ville
économique

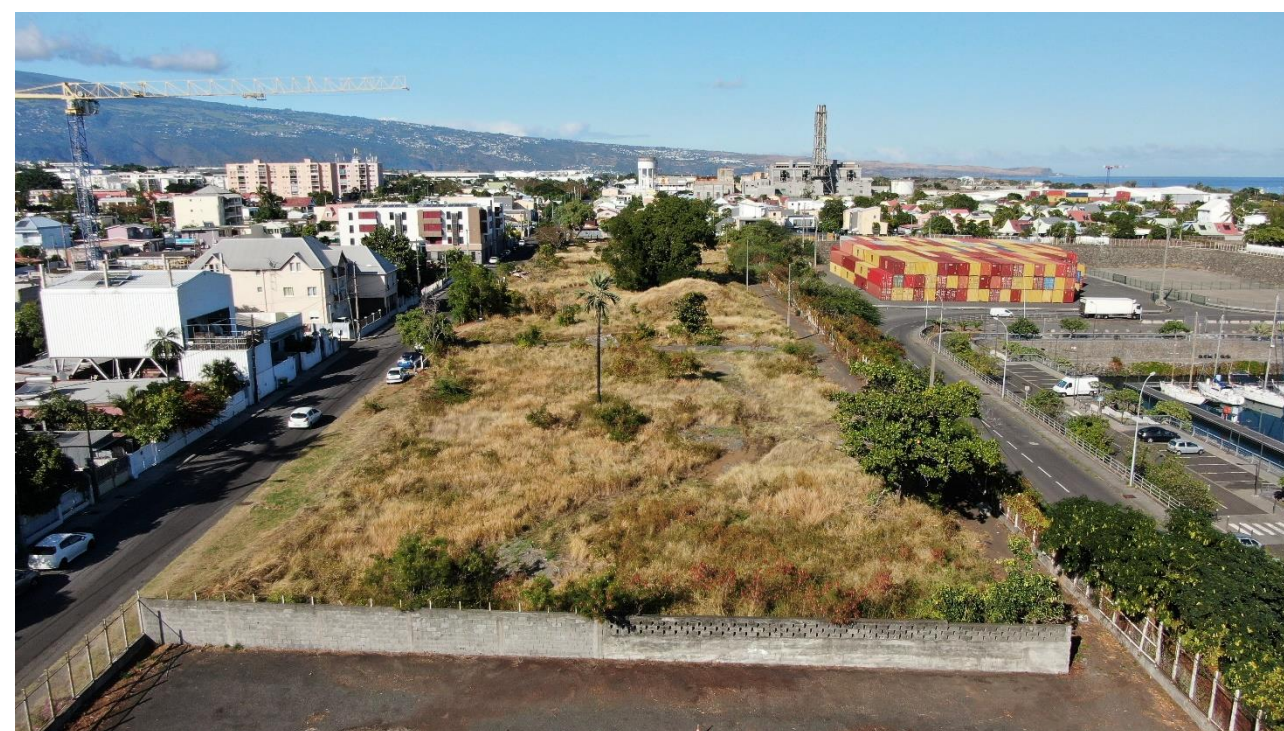
De ses espaces – Requalification de friches urbaines (polluées)

Focus : Les Portes de l'Océan



Site occupé initialement par :

- des anciens ateliers de la DDE (en activité entre 1978 et 2003) comprenant des bâtiments, des cuves de carburant aériennes et enterrées, des stocks de matériels de type bois, ferrailles, pylônes ;
- des maisons individuelles.



Site à l'heure actuelle



Projet de résidence retenu dans le cadre d'un Appel à Projet Urbain Innovant en 2003 – Promoteur SOREC OCEINDE



La stratégie portoise

Une ville
jardin

Une ville
économe

Une ville
mobile et
accessible

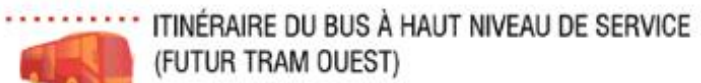
Réduire l'usage de la
voiture particulière

Une ville
mobile et
accessible

Le Plan de Déplacement Communal

LEGENDE

TRANSPORT EN COMMUN



PIÉTONS



VÉLOS



STATIONNEMENT



POIDS LOURDS



La ville de Le Port est en pleine évolution, sa stratégie de mobilité repose sur la nécessaire évolution des usages et les grands projets : « Les Portes de l'Océan », « Le Mail de l'Océan », le campus Paul Verges, le Kartié Mascareignes et l'aménagement de la Zone Arrière Portuaire.

Une ville
mobile et
accessible

Le Plan de Déplacement Communal

Focus : Pôle d'Echange Multimodal livré en décembre 2022



Le nouveau PEM Odette et Roger MOFFY accueille depuis 2 ans maintenant, 2 000 passagers au quotidien répartis sur 14 lignes de bus (12 lignes urbaines Kar Ouest et 2 lignes interurbaines Car Jaune).

Cet espace offre plus d'espace et de confort qu'auparavant avec une offre de restauration, des places de stationnement pour les vélos et des sanitaires publics gratuits.

D'un coût de 5,5 millions d'euros, ce projet a bénéficié des fonds de l'Europe, de la Région et de l'Etat, la ville du Port quant à elle a mis à disposition le foncier.

Une ville
mobile et
accessible

Le Plan de Déplacement Communal

Focus : Déploiement des mobilités actives



- Linéaires de voirie : 132 km
- Linéaires du réseau cyclable : 37,8 km
- Politique générale de création de sites propres cyclables et d'apaisement des voiries

- Jalonnement cyclable
- Expérimentation box sécurisé stationnement vélo
- Bornes de maintenance vélo en libre service

Mais aussi :

- Politique d'apprentissage du vélo auprès des scolaires
- Expérimentation VAELS
- Travail avec les constructeurs / bailleur pour intégrer des dispositifs de stationnement adaptés





LE PORT
ANCRÉ DANS L'AVENIR

**UN ÉCRIN
ÉCOLOGIQUE
URBAIN**